

Versailles, le 6 janvier 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Episode de neige dans les Yvelines :
de nouvelles chutes de neige attendues mercredi matin.
Point de situation à 10h.**

**Les transports scolaires sont à nouveau suspendus mercredi.
Le télétravail est encouragé.**

De nouvelles chutes de neige sont attendues demain dans le département des Yvelines dès demain matin, mercredi 7 janvier. **Météo-France prévoit entre 3 et 5 cm de neige dans le département, localement jusqu'à 7 cm.** L'épisode de neige devrait démarrer mercredi matin vers 6h et se poursuivre jusqu'à 13h environ. Ces nouvelles chutes de neige viendraient s'ajouter à celles encore présentes sur les sols du département. Ce nouvel épisode neigeux risque de perturber à nouveau les conditions de circulation dans le département.

Situation mardi 6 janvier 2026 :

Les principaux axes de circulation sont actuellement dégagés sur le département mais la circulation peut être compliquée sur le réseau secondaire, dû aux chutes de neige d'hier. Les usagers sont invités à limiter au maximum leurs déplacements aujourd'hui. Les gestionnaires de voiries poursuivent les opérations de traitement des réseaux.

Un dégel partiel est attendu dans la journée.

Mesures prises pour mercredi 7 janvier 2026 :

Les usagers sont invités à limiter leurs déplacements autant que possible. S'ils doivent se déplacer, la plus grande prudence est de mise.

Établissements scolaires : Les établissements qui le sont habituellement resteront

ouverts mercredi. **Cependant, les transports scolaires sont à nouveau suspendus mercredi 7 janvier.**

Employeurs : à titre préventif, le préfet des Yvelines incite dans la mesure du possible les employeurs, publics et privés, à permettre à leurs collaborateurs de télétravailler mercredi.

Conduites à tenir :

- **Restez informés** de la situation en suivant les informations diffusées par la préfecture des Yvelines (sur son site internet et son compte X @prefet78) et par Sytadin (sur son site internet et son compte X @sytadin).
- **Limitez au maximum vos déplacements.**
- Si vous devez prendre la route, **restez prudents** et augmentez les distances de sécurité. Munissez votre véhicule d'équipements spéciaux et emportez des vivres et couvertures de survie.
- **Conformez-vous aux consignes** données par les forces de l'ordre sur le terrain.

Contact presse préfecture des Yvelines : pref-communication@yvelines.gouv.fr